



AGIR POUR LE LOGEMENT

# HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

## PRESTATIONS

HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

À LA CHARGE DU

### APPARTEMENTS

▶ Jusqu'à	50 000 €	10%	ACQUEREUR
		(avec un minimum de 1000€ TTC)	
▶ De	50 001 € à	100 000 €	9%
▶ De	100 001 € à	200 000 €	7%
▶ De	200 001 € à	300 000 €	6%
▶ De	300 001 € à	AU-DELA €	5%

### MAISON / VILLA

▶ Jusqu'à	50 000 €	10%	ACQUEREUR
▶ De	50 001 € à	100 000 €	9%
▶ De	100 001 € à	200 000 €	7%
▶ De	200 001 € à	300 000 €	6%
▶ De	300 001 € à	PLUS €	5%

### LOCAL COMMERCIAL (MURS) / FONDS DE COMMERCE

▶ Jusqu'à	50 000 €	10%	ACQUEREUR
▶ De	50 001 € à	100 000 €	9%
▶ De	100 001 € à	200 000 €	7%
▶ De	200 001 € à	300 000 €	6%
▶ De	300 001 € à	PLUS €	5%

### VIAGER

▶ Jusqu'à	200 000€ €	FORFAIT 15 000€	ACQUEREUR
▶ De	200 001 € à	400 000 €	7.5%
▶ De	400 001 € à	600 000 €	7%
▶ De	600 001 € à	800 000 €	6.5%
▶ De	800 001 € à	PLUS	6%

### TERRAINS À BÂTIR

▶ Jusqu'à	50 000 €	10%	ACQUEREUR
▶ De	50 001 € à	100 000 €	9%
▶ De	100 001 € à	200 000 €	7%
▶ De	200 001 € à	300 000 €	6%
▶ De	300 001 € à	PLUS €	5%

JEANNE D'ARC IMMO – SAS T2L  
 Capital social 5 000 €  
 799 766 266 000 16 RCS Rouen  
 Carte professionnelle  
 N° CPI 7606 2018 000 034 376  
 Délivrée le 07/07/2021 par la CCI de Rouen  
 Activité de transaction-location-gestion  
 Adhérente de la caisse de garantie LLOYD'S  
 dont le siège est sis  
 8-10 rue Lamennais – 75008 PARIS  
 sous le n° SLEGA104962  
 garantie pour un montant de 600 000€

**JEANNE D'ARC** immo

17 Rue du Général de Gaulle  
 76 000 ROUEN  
 02 35 70 30 30

N.B. : le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.  
 1/ Indiquer le taux ou le montant en euros.



AGIR POUR LE LOGEMENT

# HONORAIRES DE GESTION

## PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

## HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

▶ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	
▶ Locaux meublés	
▶ Locaux commerciaux	
▶ Locaux professionnels	
▶ Locations saisonnières	
▶ Biens ruraux	
▶ Terrains	
▶ Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...)	
▶ Immeubles entiers	
▶ Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	
▶ Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance...)	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé

## LOCATIONS ACCESSOIRES À LA GESTION

## HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

▶ <b>Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)</b>		
- entremise et négociation		bailleur
- visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail <sup>2</sup>	-	bailleur locataire
- état des lieux location vide <sup>2</sup>	-	bailleur locataire
- état des lieux location meublée <sup>2</sup>	-	bailleur locataire
▶ <b>Locaux de droit commun</b>		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ <b>Locaux commerciaux</b>		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ <b>Locaux professionnels</b>		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ <b>Locations saisonnières</b>		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
- taxe de séjour		
▶ <b>Biens ruraux</b>		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ <b>Terrains</b>		
▶ <b>Autres locaux (garage, entrepôt...)</b>		

JEANNE D'ARC IMMO – SAS T2L  
Capital social 5 000 €  
799 766 266 000 16 RCS Rouen  
Carte professionnelle  
N° CPI 7606 2018 000 034 376  
Délivrée le 07/07/2021 par la CCI de Rouen  
Activité de transaction-location-gestion  
Adhérente de la caisse de garantie LLOYD'S  
dont le siège est sis  
8-10 rue Lamennais – 75008 PARIS  
sous le n° SLEGA104962  
garantie pour un montant de 600 000€

JEANNE D'ARC  
i m m o

17 Rue du Général de Gaulle  
76 000 ROUEN  
02 35 70 30 30

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)

<sup>1/</sup> Indiquer l'assiette et le taux, ou le montant, TVA au taux en vigueur de % incluse.

<sup>2/</sup> Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

Honoraires au ..... / ..... / .....



AGIR POUR LE LOGEMENT

# HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIONS

## PRESTATIONS

HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

À LA CHARGE DU

### LOCAUX D'HABITATION OU MIXTES (soumis à la loi du 6 juillet 1989)

- Entremise / négociation		Bailleur
- Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail <sup>2</sup>	-	Bailleur Locataire
- État des lieux location vide <sup>2</sup>	-	Bailleur Locataire
- État des lieux location meublée <sup>2</sup>	-	Bailleur Locataire

### LOCAUX DE DROIT COMMUN

- Entremise / négociation		
- Rédaction du bail		
- État des lieux		

### LOCAUX COMMERCIAUX

- Entremise / négociation		
- Rédaction du bail		
- État des lieux		

### LOCAUX PROFESSIONNELS

- Entremise / négociation		
- Rédaction du bail		
- État des lieux		

### AUTRES BIENS

- Entremise / négociation		
- Rédaction du bail		
- État des lieux		

### LOCATIONS SAISONNIÈRES

- Entremise / négociation		
- Rédaction du bail		
- État des lieux		

JEANNE D'ARC IMMO – SAS T2L  
 Capital social 5 000 €  
 799 766 266 000 16 RCS Rouen  
 Carte professionnelle  
 N° CPI 7606 2018 000 034 376  
 Délivrée le 07/07/2021 par la CCI de Rouen  
 Activité de transaction-location-gestion  
 Adhérente de la caisse de garantie LLOYD'S  
 dont le siège est sis  
 8-10 rue Lamennais – 75008 PARIS  
 sous le n° SLEGA104962  
 garantie pour un montant de 600 000€



17 Rue du Général de Gaulle  
 76 000 ROUEN  
 02 35 70 30 30

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)

<sup>1</sup>/ Indiquer l'assiette et le taux ou le montant en euros.  
<sup>1</sup>/ TVA au taux en vigueur de % incluse.  
<sup>2</sup>/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret.

Honoraires au ..... / ..... / .....